

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

Arrondissement de Largentière

MAIRIE
DE
PAYZAC

07230

Téléphone : 04.75.39.47.46

Télécopie : 04.75.36.21.37

Mail : mairiepaysac@orange.fr

Les comptes rendus des conseils municipaux
sont disponibles sur le site
de la communauté de communes
sur la page de Payzac :
www.pays-beaumedrobie.com

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 JANVIER 2021

Etaient Présents : N. MOUTET, C. GAIO, JF. PEILLEX, A. ESPERANDIEU, O EL BAZAZI, G. ADAM, O. ROGIER, J. AUBERT, F. COULANGE, B. FURIC, E. MATHON

Pouvoirs : C. GRANCIER à F. COULANGE
J. ROCHE à O. EL BAZAZI
F. LEYRIS à JF. PEILLEX
S. DECLoux à N. MOUTET

Secrétaire de séance : N. MOUTET

Ouverture de la séance : 20h30.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 08 décembre 2020

Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Demande de Subvention DETR pour l'extension de l'école et les aménagements extérieurs

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée la nécessité de procéder à l'extension de l'école et la création des aménagements extérieurs. Ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2021. Le montant des travaux s'élève à 301 300,00 euros H.T.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Autorise Monsieur le Maire à :

- Déposer un dossier pour le projet de réfection de la station d'épuration du quartier des Salles
- Engager toutes les démarches nécessaires à ces opérations

Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Demande de Subvention PASS Territoire

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée la nécessité de procéder à la réfection et aménagement de la salle communale de la Blache, des devis ont été demandé, le montant des travaux s'élèvent à 26 878.63 € H.T

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide financière du Département au titre PASS Territoire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Autorise Monsieur le Maire à

- Déposer un dossier de demande de subvention
- Engager toutes les démarches nécessaires à cette opération

Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 0

Demande de Subvention PASS Territoire

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée la possibilité de recevoir du mobilier Abris pour les vélos de la part du département.

Il est nécessaire pour pouvoir prétendre recevoir ce mobilier de présenter un dossier PASS TERRITOIRES.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Autorise Monsieur le Maire à

- Déposer un dossier de demande de subvention
- Engager toutes les démarches nécessaires à cette opération

Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 0

Demande de soutien pour création piste forestière sur un chemin d'exploitation chemin des Vernèdes

Monsieur le Maire informe l'assemblée du courrier reçu en mairie, concernant une demande de soutien de la part de la commune pour la création d'une piste forestière sur un chemin d'exploitation chemin des Vernèdes.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu et délibéré

Pour : 0

Abstention : 0

Contre : 15

Questions diverses

Des animations sont prévues cet été avec l'association Chien Fou et le Festival Fatche !

Réunion mobilité vélos sur le sud Ardèche, réflexion pour un axe Rosières, Joyeuse, Lablachère.

Vaccination des plus de 75 ans : un contact sera pris avec tous les habitants de la commune pour une information sur la possibilité d'une vaccination et les démarches à effectuer.

Cette année la fête de la randonnée doit être organisée le 23 mai à Payzac en lien avec la Communauté de Communes B.D.

Logo de la commune approuvé à l'unanimité par le conseil.

La création du site internet de la commune avance.

Fin de la réunion 22h30



Le Maire
F. COULANGE